



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité nature et prévention des nuisances
Secrétariat de la Commission Départementale
de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers
Affaire suivie par : Mme Jeanne CAMPADIEU
Tél. : 03 87 34 33 95 ou 06 71 53 75 78
Mél. : ddt-cdpenaf@moselle.gouv.fr

DDT 57
Unité Filière Urbanisme Fiscalité

Metz, le **14 MAI 2024**

OBJET : Avis CDPENAF – PC n° 057 433 24 M0003 à MAIZIERES-LES-METZ
REF :

Le permis de construire n° 057 433 24 M0003 déposé par URBA 361 concernant la construction d'une centrale photovoltaïque au sol comprenant la réalisation de quatre postes de transformation, d'un poste de livraison et d'un local de maintenance à **MAIZIERES-LES-METZ** a fait l'objet d'une saisine de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) par le service instructeur, compte tenu de sa localisation. La commission a examiné ce projet lors de la séance du 14/05/2024.

Au regard de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers, l'avis exprimé par la commission est **FAVORABLE**.

Le présent avis ne préjuge pas de la proposition de décision qui sera émise par le service instructeur.

Pour le préfet et par subdélégation,
La cheffe de la division aménagement
du service aménagement, biodiversité, eau

Béatrice VAGNER

COPIE: Préfecture de Metz